

Tours le 18 mars 2019

Monsieur le Directeur départemental des Finances publiques d'Indre et Loire,

A maintes reprises, les agents du service de la liaison-rémunérations ont alerté en direct les chefs de pôles venus les visiter et les organisations syndicales qui n'ont pas pu manquer de relayer auprès de vous la dégradation croissante de leurs conditions de travail et de leur souffrance au travail qui en découle :

- Tout d'abord par la persistance d'un sous-effectif, pas ou peu d'affectation sur les emplois vacants, situation aggravée par des absences de maladie et de longues maladies,
- puis par le déploiement graduel du visa allégé sans considération des régularisations souvent lourdes post-visa,
- enfin par le délaissement des payes hors Finances publiques concomitamment à l'extension du périmètre de prise en charge des payes de notre administration sans lisibilité, ponctuée d'ordres et de contre-ordres réguliers.

Le constat est grand parmi tous de ne plus pouvoir répondre de la qualité du service rendu. Pire encore les agents constatent régulièrement et de façon accélérée des liquidations de payes erronées. Cela a des conséquences dans les sections de visa, à la comptabilité ou aux retenues, et à la section technique.

Le service est actuellement en sous-effectif de 3,4 agents auxquels s'ajoutent 1 agent en CLM et 1 agent à temps partiel thérapeutique à 60 %. Depuis moins d'un an, le service a vu partir deux collègues aguerris et a dû depuis l'été dernier tuiler quatre collègues. Trois départs s'annoncent avant la fin de l'année. Deux autres suivront vraisemblablement l'année prochaine. Et ce n'est pas l'intervention de l'équipe de renfort spécialisée en paye entre autres, indispensable depuis des mois à notre service, mais qui sera elle-même prochainement amputée de deux de ses membres, qui pourra pallier cette situation devenue structurelle.

C'est donc dans ce contexte où le service a besoin plus que jamais de stabilité, de soutien, d'expertise et de conseils sur les dossiers, que les agents ont appris vendredi dernier avec stupeur le départ au 1er septembre de leur chef de service et donc d'un prochain nouveau tuilage. Les agents dénoncent le peu de cas qui est fait de leur service et la déconsidération dont ils font l'objet.

Les agents soussignés du service Liaison-Rémunérations. Cette motion-pétition sera soumise aux agents du service absents ce jour et vous sera à nouveau transmise dûment complétée.